Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 074-267402360-20260903-D2026_10-DE

CCAS de BEAUMONT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 du mois de septembre à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD, Président du CCAS,* dûment convoqués le 25 août 2026

Présent(s) : Le président, Marc Genoud,
C.Cheminat, L.Bracher,, J. Mabut, F. Bechetoille, D. Paupert,
L ;Bnimilk Malbec, S. Schalk
Absent(s) : C. Decroux,
Le secrétariat a été assuré par : C. Cheminat

En exercice :	09
Présents :	08
Votants	08
Dont pouvoirs	00

N° 2026-10

FINANCES- Attribution d'une subvention – Octobre rose 2026

En octobre 2026, la commune de Beaumont réitère l'expérience de travailler de concert avec d'autres communes voisines pour l'organisation de cet évènement.

Une marche gourmande intercommunale sera organisée à cette fin par le Comité des fêtes de Feigères le 4 octobre 2026

Toutes les communes participant à l'évènement vont contribuer aux frais engagés de manière équivalente.

Il est donc proposé au Conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, de verser une subvention de 500.00€ au Comité des fêtes de Feigères.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Catherine CHEMINAT

Le Président,

Marc GENOUD

C.C.A.S. Commune de Beaumont (74)

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

C.C.A.S. Commune de Beaumont (74)